



Sèvres le 22 octobre 2008

Communiqué de presse

Cofiroute signe un accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité

Les représentants du personnel de Cofiroute et Pierre Coppey, Président-directeur général de Cofiroute, ont signé à l'unanimité le 16 octobre 2008 un accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité. Celui-ci consacre l'engagement de Cofiroute contre toutes les formes de discrimination et définit les actions concrètes à mettre en œuvre.

Parmi les mesures concrètes

Intégration des personnes handicapées. Cofiroute crée un plan d'embauche et de maintien dans l'emploi pour les trois prochaines années afin de s'approcher au plus près du taux légal d'emploi de personnes handicapées au sein des entreprises tel que défini par la loi de 2005 (6%). Par ailleurs, Cofiroute s'engage à augmenter de 10% par an le chiffre d'affaires consacré au secteur protégé et à signer une convention avec l'Agefiph (Association nationale de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Révision des processus de recrutement. Tous les recruteurs internes vont suivre une formation sur le thème de la non-discrimination. Les processus « ressources humaines » vont donc évoluer et s'adapter pour améliorer la diversité et l'égalité des chances avec un guide du recrutement à l'appui.

Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes et emploi des seniors. Des études seront réalisées pour favoriser la mixité et l'emploi des seniors mais aussi pour corriger les écarts éventuels des rémunérations hommes-femmes d'ici fin 2010.

La Commission égalité des chances. Placée auprès du Comité d'entreprise et présidée par Stéphane Gérard, directeur des ressources humaines, elle voit son rôle consacré. Elle est susceptible d'être saisie par tout salarié victime ou témoin d'une situation discriminatoire.

L'égalité des chances et la diversité, un engagement fort du groupe VINCI

Cofiroute, filiale de VINCI, reprend à son compte les engagements du Groupe en matière d'égalité des chances : « *Pour promouvoir la diversité et garantir l'égalité des chances, nous nous engageons à former nos managers aux bonnes pratiques, à combattre toute discrimination à l'embauche et dans l'entreprise, et à publier chaque année un audit réalisé par un organisme indépendant* ». Cofiroute, auditée par l'agence Vigéo en 2007, fait partie des premières entreprises du Groupe à signer un accord égalité des chances et diversité.

Contact presse

Olivier Bordry, 01 41 14 70 18

olivier.bordry@cofiroute.fr

Cofiroute (1923 salariés) exploite un réseau de 1100 km couvrant le Centre-Ouest de la France (A10, A11, A28, A71, A81, A85). Société privée depuis sa création en 1970, Cofiroute a pour actionnaires le groupe VINCI (83,33%) et Colas (16,67%). Elle est présente aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Avec un programme d'investissement de 3 milliards d'euros sur la période 2004-2008, Cofiroute est l'un des tout premiers maîtres d'ouvrages privés en France.